

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 13/07/2023
et publié ou notifié
le 13/07/2023

COMMUNE D'AISSY SUR ARMANCON
Séance ordinaire du 12 juillet 2023

Date de la convocation: 07/07/2023

Membres en exercice : 9

L'an deux mille vingt-trois et le douze juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier MURAT

Présents : 8

Présents : Thérèse BURGRAF, Olivier MURAT, Olivier CADART, Aymeric FOURRIER, Maude GUYOTOT, Roland BURGRAF, Sofie AUBLIN, Chantal BESANÇON

Votants : 9

Pour : 9

Représentés : Marie-France MURAT par Olivier MURAT

Contre : 0

Excusés :

Abstentions : 0

Absents :

Secrétaire de séance : Chantal BESANÇON

Objet: Vote de crédits supplémentaires - aisy_armancon - 2023_40

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		TOTAL :	0.00
		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2152 (041)	Installations de voirie	686.02	
1328 (041)	Autres subventions d'équip. non transf.		686.02
		TOTAL :	686.02
		686.02	686.02

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

la Secrétaire de Séance

Le Maire,
Olivier MURAT